

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT**

# Supplément d'information sur les activités liées aux obligations sécurisées

**TROISIÈME TRIMESTRE  
30 SEPTEMBRE 2024**

Le Supplément d'information sur les activités liées aux obligations sécurisées est fondé sur des informations d'ordre public et fournit un aperçu des activités des institutions financières canadiennes en ce qui a trait aux obligations sécurisées. Pour obtenir des précisions sur les exigences et politiques relatives aux programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées, veuillez consulter le Guide des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées (<https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/titrisation/programmes-inscrits-canadiens-dobligations-securisees/guide-des-programmes-inscrits-canadiens-dobligations-securisees>).

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :

1-800-668-2642 700, chemin de Montréal,  
[centrecontact@schl.ca](mailto:centrecontact@schl.ca) Ottawa (Ontario) K1A 0P7

[SCHL.ca](https://www.schl.ca)

Canada

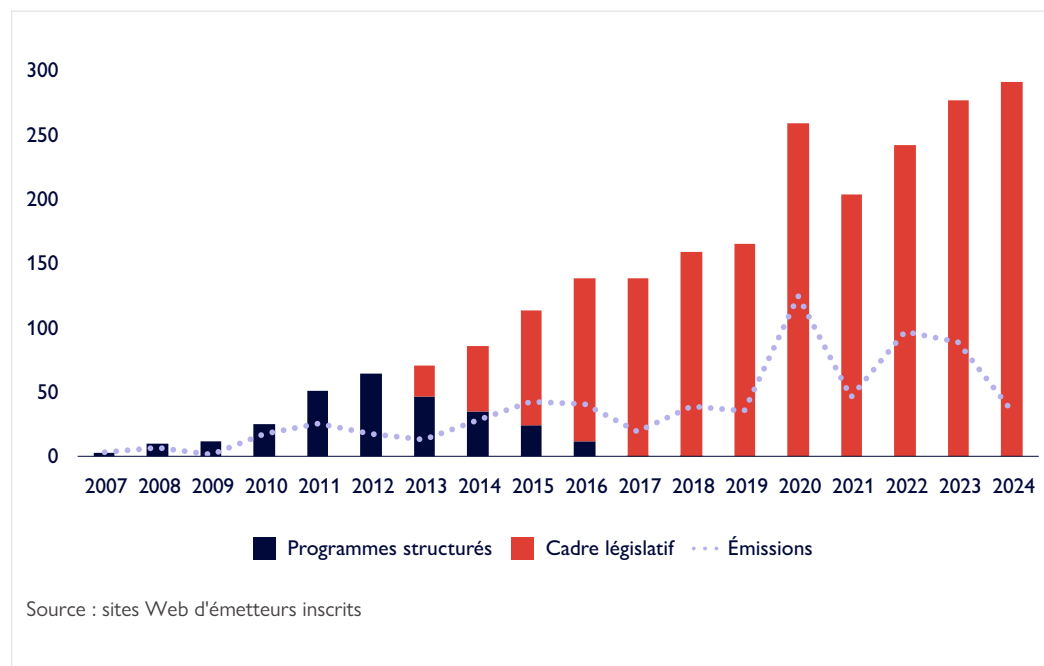


## Volumes annuels d'obligations sécurisées canadiennes émises et en circulation

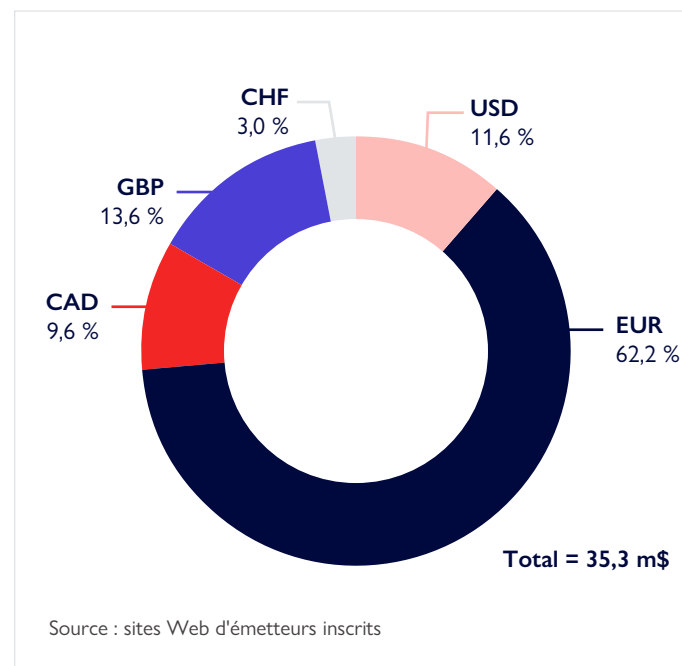
Les modifications apportées en 2012 à la *Loi nationale sur l'habitation* établissaient un cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées au Canada. Cette loi confère à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) le mandat de tenir un registre des émetteurs et des programmes d'obligations sécurisées et la SCHL est l'administrateur du cadre législatif des programmes d'obligations sécurisées. Avant 2012, les obligations sécurisées émises par les institutions financières canadiennes étaient émises en vertu de programmes structurés qui n'accordaient aucune protection législative aux investisseurs. Le gouvernement et la SCHL ne garantissent ni ne cautionnent les obligations sécurisées émises, et les biens donnés en garantie des obligations sécurisées doivent être composés de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés visant des propriétés de 1 à 4 logements.

Le montant des obligations sécurisées en circulation émises par des institutions financières canadiennes a augmenté graduellement depuis 2007. Au mois de septembre 2024, le montant des obligations sécurisées en circulation émises en vertu du cadre législatif s'élevait 291,5 milliards de dollars et les émissions pour 2024 se chiffraient à 35,3 milliards de dollars.

Volumes annuels d'obligations sécurisées émises et en circulation (Milliards de \$ CA)



T3 2024 Émissions d'obligations sécurisées selon la devise



## Capacité d'émission d'obligations sécurisées

Les huit grandes banques canadiennes (Banque de Montréal, Banque Laurentienne, Banque de Nouvelle-Ecosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion, Banque Équitable) et Fédération des caisses Desjardins du Québec disposent de programmes inscrits d'obligations sécurisées.

29 mars 2024 : La Banque Royale du Canada (RBC) et la Banque HSBC Canada (HSBC) ont fusionné et forment maintenant une seule et même banque, la Banque Royale du Canada (RBC fusionnée). À la suite de la fusion, les obligations sécurisées de la HSBC dans le cadre du programme HSBC (séries CBL 5, CBL 6 et CBL 7 totalisant 3,9 milliards de dollars) ont migré vers le programme RBC, de sorte qu'elles seront des obligations sécurisées en circulation dans le cadre du programme RBC (la « migration »). À compter de la « migration », les obligations en circulation dans le cadre du programme de la HSBC sont devenues des obligations sécurisées en circulation dans le cadre du programme de la RBC et le cautionnement du programme de la RBC s'applique aux obligations sécurisées de la HSBC en circulation. Le garant de la HSBC a été libéré de son cautionnement en ce qui concerne les obligations sécurisées de la HSBC en circulation. Le 5 avril 2024, la Banque HSBC Canada s'est retirée des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées.

Mars 2020 : Les organismes de réglementation ont temporairement augmenté la limite des actifs totaux ayant été nantis pour les obligations sécurisées, qui, en passant de 5,5 % des actifs d'une institution de dépôt à 10 %, a accru la capacité d'émission. Cette capacité d'émission supplémentaire de 4,5 % ne peut être utilisée que pour permettre aux émetteurs de donner des obligations sécurisées en garantie à la Banque du Canada. En mars 2020, la Banque du Canada a annoncé que les obligations sécurisées en nom propre seraient acceptées pour les opérations de prise en pension à plus d'un jour. Le montant maximal des actifs du bloc relatifs aux instruments du marché est demeuré limité à 5,5 % de l'actif figurant au bilan de l'émetteur. En octobre 2020, la Banque du Canada a annoncé que les obligations sécurisées en nom propre ne seront plus acceptées pour les opérations de prise en pension à plus d'un jour. En avril 2021, les organismes de réglementation ont annoncé la fin de la limite temporaire de 10 % des obligations sécurisées, ce qui a ramené la limite à 5,5 % de l'actif au bilan de l'émetteur.

Mai 2019 : En vertu des exigences réglementaires fédérales et provinciales, le montant des actifs mis en gage pour des obligations sécurisées par une institution ne peut pas dépasser 5,5 % de l'actif total, de la manière dont il est établi et calculé par les organismes de réglementation (le Bureau du surintendant des institutions financières [BSIF] et l'Autorité des marchés financiers [AMF]).

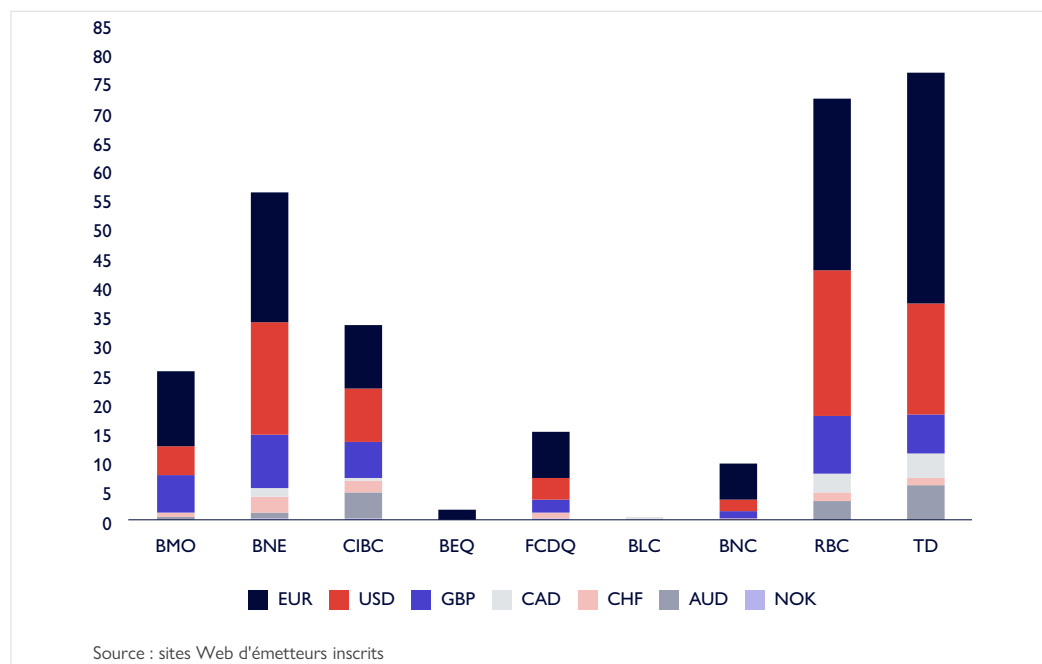
Les ratios des obligations sécurisées se situaient entre 1,4 % et 4,3 %, et le plafond réglementaire combiné des obligations sécurisées s'élevait à 493,3 milliards de dollars en septembre 2024. À l'heure actuelle, tous les émetteurs sont en mesure d'émettre d'autres obligations sécurisées. Les rachats futurs d'obligations sécurisées permettront également l'émission d'obligations supplémentaires.

Montants au 30 septembre 2024	BLC	BNC	BMO	BNE	CIBC	BEQ	FCDQ	RBC	TD	Total
Total des obligations sécurisées en circulation (équivalent en \$CA)	0,5	9,7	25,4	56,1	33,4	1,9	15,1	72,3	76,7	291,5
Limite réglementaire totale d'émissions des obligations sécurisées	2,5	24,9	77,0	77,1	56,1	2,9	24,4	114,1	108,1	493,9
Actifs pouvant être nantis	1,8	14,3	49,7	17,3	20,2	0,8	8,6	36,2	27,3	183,1
Total des actifs nantis en pourcentage (%) de la limite réglementaire	24,8 %	42,7 %	35,4	77,4 %	63,9 %	70,7 %	64,7 %	68,2 %	74,7 %	-
Les ratios des obligations sécurisées (%)	1,4 %	2,4 %	1,9 %	4,3 %	3,5 %	3,9 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	-

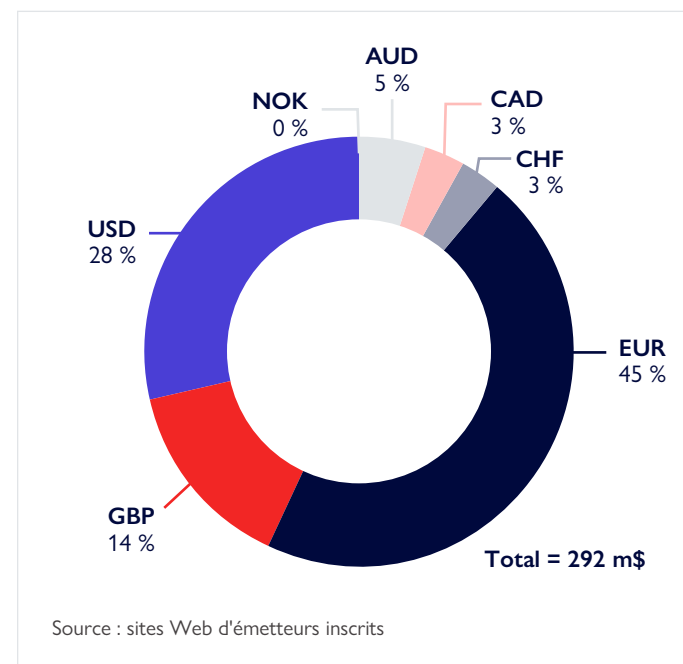
# Les devises, les durées et les échéances des obligations sécurisées

Les obligations sécurisées sont émises dans sept devises différentes et la durée des obligations varie entre un et vingt ans. La devise EUR représente 45% des émissions tandis que la devise CAD représente 3%.

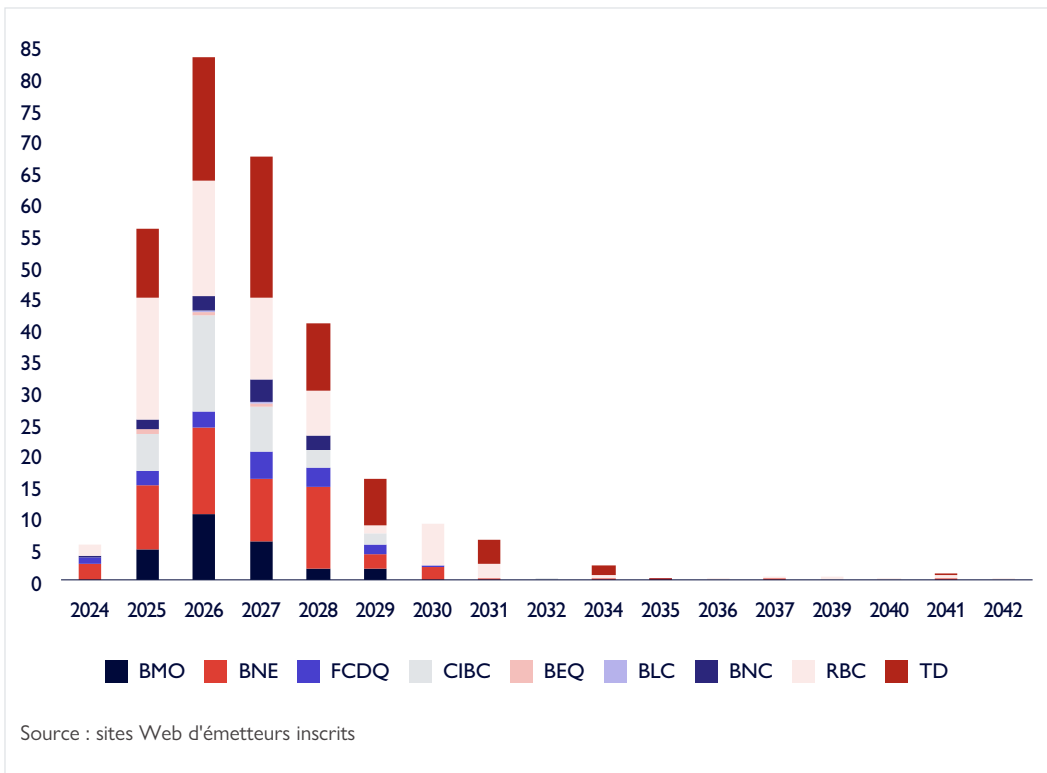
Volumes d'obligations sécurisées en circulation selon les émetteurs et la devise (Milliards de \$ CA)



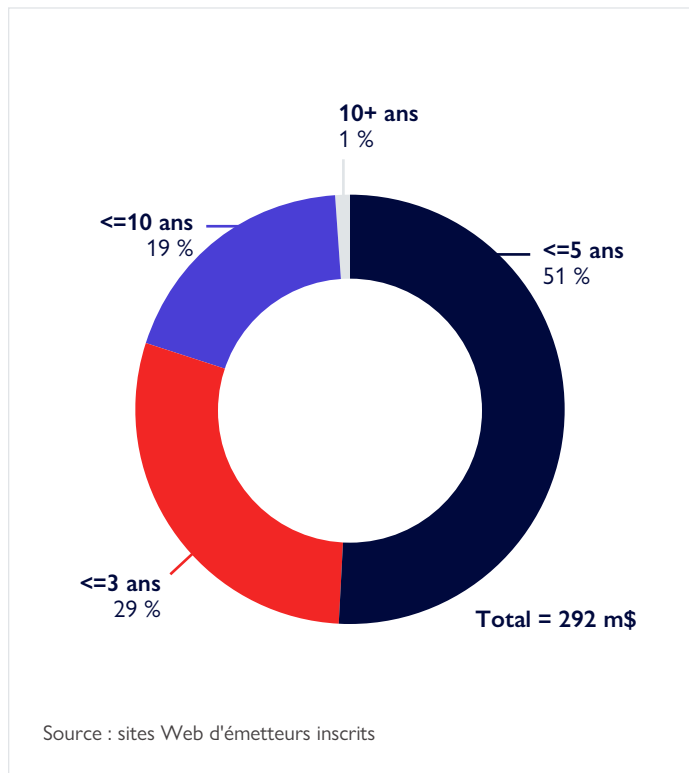
Volumes d'obligations sécurisées en circulation selon la devise



Échéances des obligations sécurisées (Milliards de \$ CA)



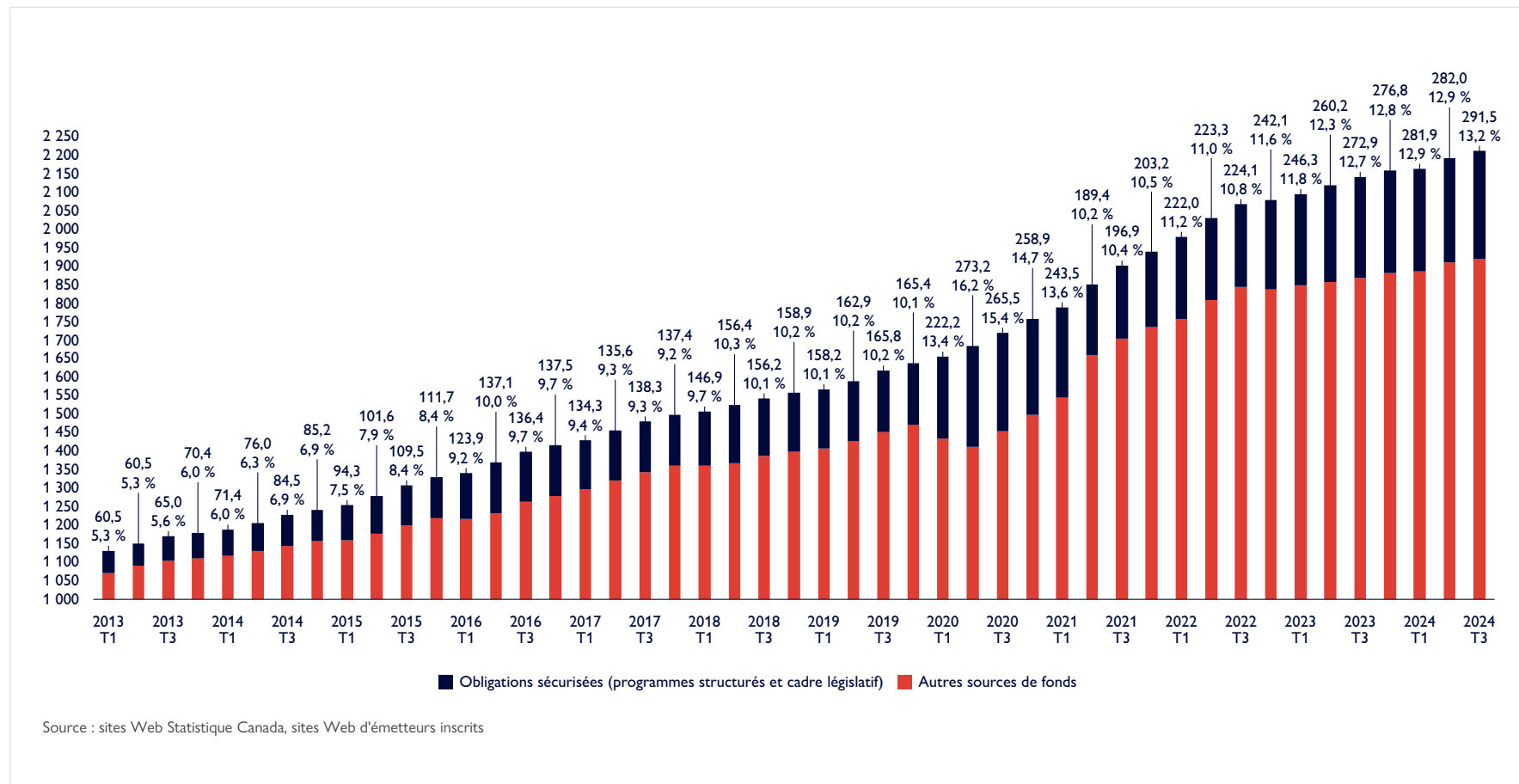
Volumes d'obligations sécurisées en circulation selon la durée



# Obligations sécurisées comme source de fonds

Les prêteurs canadiens augmentent continuellement leur recours aux obligations sécurisées comme source de fonds. Le financement par obligations sécurisées en pourcentage du marché hypothécaire total est passé de 5 % en 2013 à presque 10 % en 2016. En septembre 2024, la part du marché hypothécaire que représente le financement par obligations sécurisées a établi à 13,2 %.

Total des prêts en cours de remboursement (Milliards de \$ CA)



# Produits et charges d'administration du cadre juridique des obligations sécurisées

En vertu de la LNH, les droits perçus pour l'inscription des émetteurs et des programmes d'obligations sécurisées moins les charges connexes doivent couvrir les charges engagées par la SCHL pour s'acquitter de ses tâches relativement à l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées.

Depuis la mise en place du cadre, le barème des droits prévoit un droit de demande de 350 000 \$ et un droit annuel de 350 000 \$ par la suite. En 2024, les droits annuels par émetteur et les droits d'inscription pour les nouveaux émetteurs demeurent inchangés à 175 000 \$ et 100 000 \$ respectivement. La SCHL continuera à surveiller les droits et les charges connexes pour continuer d'administrer le cadre juridique des obligations sécurisées selon le principe du recouvrement des coûts.

	Droit de demande	Droits annuels
2024	100 000	175 000
2023	100 000	175 000
2022	100 000	175 000
2021	100 000	175 000
2020	100 000	125 000
2019	100 000	125 000
2018	350 000	175 000
2017	350 000	225 000
2016	350 000	250 000
2013-2015	350 000	350 000

	Cumul (2012-2023)	Cumul à ce jour 2024
<b>Droits acquis</b>	<b>22 375 000</b>	<b>1 750 000</b>
<b>Charges</b>		
Internes	15 873 312	1 137 895
Externes	5 543 386	29 941
<b>Total des charges*</b>	<b>21 416 698</b>	<b>1 167 386</b>

\*les charges sont estimées

20240924-001A

## Texte de remplacement et données pour les figures

Volumes annuels d'obligations sécurisées émises et en circulation (Milliards de \$ CA), page 2

Année	Programmes structurés	Cadre législatif	Émissions	Année	Programmes structurés	Cadre législatif	Émissions
2007	2,84	0,00	2,84	2015	23,71	89,26	42,47
2008	9,83	0,00	6,98	2016	11,68	127,08	40,80
2009	11,27	0,00	1,45	2017	0,22	138,40	18,64
2010	25,02	0,00	17,34	2018	0,22	158,67	39,12
2011	50,37	0,00	25,67	2019	0,00	165,36	35,16
2012	64,53	0,00	17,00	2020	0,00	258,89	124,40
2013	46,56	23,79	13,21	2021	0,00	203,25	46,29
2014	34,59	50,64	27,60	2022	0,00	242,06	97,16
			(suite)	2023	0,00	276,80	88,70
				2024	0,00	291,58	35,32

Source : sites Web d'émetteurs inscrits

Volumes d'obligations sécurisées en circulation selon les émetteurs et la devise (Milliards de \$ CA), page 4

	BMO	BNE	CIBC	BEQ	FCDQ	BLC	BNC	RBC	TD
CAD	-	1 300 000 000	560 000 000	-	-	510 010 000	-	3 200 000 000	4 250 000,000
USD	4 891 250 000	19 194 675 000	9 105 590 000	-	3 680 750 000	-	1 881 290 000	24 978 540 000	18 949 425 000
EUR	12 686 250 400	22 260 163 600	10 890 010 000	1 907 000 000	7 921 975 000	-	6 301 377 500	29 578 012 950	39 682 335 000
GBP	6 557 175 000	9 246 030 000	6 065 150 000	-	2 142 600 000	-	1 209 375 000	9 701 275 000	6 579 150 000
AUD	605 500 000	864 400 000	4 525 900 000	-	-	-	-	3 272 620 000	6 148 938 175
CHF	724 662 500	2 945 857 500	1 948 496 500	-	1 131 856 000	-	383 037 200	1 666 155 442	1 185 351 950
NOK	-	377 300 130	318 500 000	-	252 600 000	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>25 464 837 900</b>	<b>56 188 426 230</b>	<b>33 413 646 500</b>	<b>1 907 000 000</b>	<b>15 129 781 000</b>	<b>510 010 000</b>	<b>9 775 079 700</b>	<b>72 396 603 392</b>	<b>76 795 200 125</b>

Source : sites Web d'émetteurs inscrits



Échéances des obligations sécurisées (Milliards de \$ CA), page 5

	BMO	BNE	FCDQ	CIBC	BEQ	BLC	BNC	RBC	TD
2024	-	2 708 000 000	1 036 500 000	-	-	-	321 427 500	1 635 400 000	-
2025	4 902 500 000	10 336 322 500	2 139 700 000	5 926 980 000	734 830 000	-	1 558 212 500	19 349 245 000	11 154 531 230
2026	10 532 775 000	13 717 815 000	2 657 650 000	15 327 325 000	436 620 000	250 000 000	2 323 875 000	18 432 791 442	19 695 255 895
2027	6 179 675 000	9 911 050 000	4 344 373 500	7 125 826 500	735 550 000	260 010 000	3 359 329 700	13 053 090 000	22 478 177 000
2028	1 810 262 500	13 181 005 000	2 954 475 000	2 946 595 000	-	-	2 212 235 000	7 179 289 000	10 598 320 000
2029	1 838 875 000	2 382 090 000	1 482 000 000	1 768 420 000	-	-	-	1 354 600 000	7 459 518 000
2030	-	2 120 825 000	262 482 500	-	-	-	-	6 770 500 000	-
2031	-	377 300 130	-	-	-	-	-	2 325 150 150	171 588 000
2032	-	-	-	318 500 000	-	-	-	-	1 473 100 000
2033	-	-	252 600 000	-	-	-	-	-	-
2034	-	400 000 000	-	-	-	-	-	596 234 800	-
2035	200 750 400	280 721 600	-	-	-	-	-	-	-
2036	-	-	-	-	-	-	-	153 700 000	-
2037	-	371 812 000	-	-	-	-	-	210 000 000	-
2038	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2039	-	-	-	-	-	-	-	583 141 000	-
2040	-	-	-	-	-	-	-	174 348 000	-
2041	-	401 485 000	-	-	-	-	-	381 144 000	43 260 000
2042	-	-	-	-	-	-	-	197 970 000	-

Source : sites Web d'émetteurs inscrits

Total des prêts en cours de remboursement (Milliards de \$ CA), page 6

	Obligations sécurisées (programmes structurés et cadre législatif)	Autres sources de fonds	%
2013 T1	60,5	1 071	5,3 %
2013 T2	60,5	1 091	5,3 %
2013 T3	65,0	1 105	5,6 %
2013 T4	70,4	1 110	6,0 %
2014 T1	71,4	1 117	6,0 %
2014 T2	76,0	1 131	6,3 %
2014 T3	84,5	1 144	6,9 %
2014 T4	85,2	1 157	6,9 %
2015 T1	94,3	1 161	7,5 %
2015 T2	101,6	1 178	7,9 %
2015 T3	109,5	1 200	8,4 %
2015 T4	111,7	1 219	8,4 %
2016 T1	123,9	1 218	9,2 %
2016 T2	137,1	1 234	10,0 %
2016 T3	136,4	1 263	9,7 %
2016 T4	137,5	1 280	9,7 %
2017 T1	134,3	1 296	9,4 %
2017 T2	135,6	1 322	9,3 %
2017 T3	138,3	1 343	9,3 %
2017 T4	137,4	1 361	9,2 %
2018 T1	146,9	1 362	9,7 %
2018 T2	156,4	1 369	10,3 %
2018 T3	156,2	1 387	10,1 %

(suite)

	Obligations sécurisées (programmes structurés et cadre législatif)	Autres sources de fonds	%
2018 T4	158,9	1 400	10,2 %
2019 T1	158,2	1 409	10,1 %
2019 T2	162,9	1 428	10,2 %
2019 T3	165,8	1 452	10,2 %
2019 T4	165,4	1 472	10,1 %
2020 T1	222,2	1 435	13,4 %
2020 T2	273,2	1 412	16,2 %
2020 T3	265,5	1 456	15,4 %
2020 T4	258,9	1 499	14,7 %
2021 T1	243,5	1 545	13,6 %
2021 T2	189,4	1 661	10,2 %
2021 T3	196,9	1 704	10,4 %
2021 T4	203,2	1 737	10,5 %
2022 T1	222,0	1 758	11,2 %
2022 T2	223,3	1 809	11,0 %
2022 T3	224,1	1 845	10,8 %
2022 T4	242,1	1 837	11,6 %
2023 T1	246,3	1 849	11,8 %
2023 T2	260,2	1 859	12,3 %
2023 T3	272,9	1 870	12,7 %
2023 T4	276,8	1 882	12,8 %
2024 T1	278,0	1 887	12,8 %
2024 T2	282,0	1 911	12,9 %
2024 T3	291,5	1 921	13,2 %

Source : sites Web Statistique Canada, sites Web d'émetteurs inscrits